



**Le Syndicat FORCE OUVRIERE
du Personnel Territorial de la ville de
Verneuil sur Seine, SIVOM Verneuil/Vernouillet,
Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine**

Verneuil sur Seine, le 26 juin 2008

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
91310 Linas

Copie :
Agent de la ville

COMMUNIQUE DE SOUTIEN

Le Syndicat **FORCE OUVRIERE** du personnel Territorial de la ville de Verneuil sur Seine, SIVOM Verneuil/Vernouillet, Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine, exprime son total soutien à la lutte engagée par les camarades Chantal, Mairie-Joe et Sandrine.

Si on s'attaque à un adhérent FO, à un représentant FO, à un syndicat FO, on s'attaque à Force Ouvrière. Force Ouvrière se mobilisera pour combattre et dénoncer toute forme de discrimination et de répression. Force Ouvrière luttera pour soutenir, défendre et faire appliquer le respect des droits et le droit au respect.

Monsieur le Maire de LINAS, a attendu sa réélection en mas 2008, **pour sanctionner nos 3 camarades.**

Des sanctions injustifiées et qui ressemble fortement à de la **Discrimination syndicale.**

Ces méthodes relèvent d'un véritable climat de répression du mouvement Syndical.

NOUS EXPRIMONS : notre total soutien à Chantal, Marie-Jo et Sandrine

NOUS EXIGEONS : l'annulation des sanctions et que cesse immédiatement toutes pression

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT : de dénoncer cette répression par tous les moyens légaux

Le Secrétaire Général

Sébastien CHIOVETTA



GROUPEMENT DEPARTEMENTAL des SYNDICATS
des SERVICES PUBLICS et de SANTE
FORCE OUVRIERE des Yvelines

8 A , rue de la Ceinture – 78000 Versailles – 01. 39. 50 . 15 . 31 – Portable : 06 87 25 07 36

Site Internet : www.fo-publics-sante.org

Versailles, le 26 juin 2008

COMMUNIQUE DE SOUTIEN

Le Syndicat FORCE OUVRIERE du personnel Territorial de la ville de Verneuil sur Seine, SIVOM Verneuil/Vernouillet, Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine, exprime son total soutien à la lutte engagée par les camarades Chantal, Mairie-Joe et Sandrine.

Si on s'attaque à un adhérent FO, à un représentant FO, à un syndicat FO, on s'attaque à Force Ouvrière. Force Ouvrière se mobilisera pour combattre et dénoncer toute forme de discrimination et de répression. Force Ouvrière luttera pour soutenir, défendre et faire appliquer le respect des droits et le droit au respect.

Monsieur le Maire de LINAS, a attendu sa réélection en mas 2008, pour sanctionner nos 3 camarades.

Des sanctions injustifiées et qui ressemble fortement à de la Discrimination syndicale.

Ces méthodes relèvent d'un véritable climat de répression du mouvement Syndical.

NOUS EXPRIMONS : notre total soutien à Chantal, Marie-Jo et Sandrine

NOUS EXIGEONS : l'annulation des sanctions et que cesse immédiatement toutes pression

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT : de dénoncer cette répression par tous les moyens légaux

Le Secrétaire Général du
Groupement - Services Publics

Sébastien CHIOVETTA